











Charte d'engagement

Je, soussigné(e) DENESLE Brigitte

Gérante de CHRYSALIDE

située au 103 Route de Paris - 76240 LE MESNIL-ESNARD

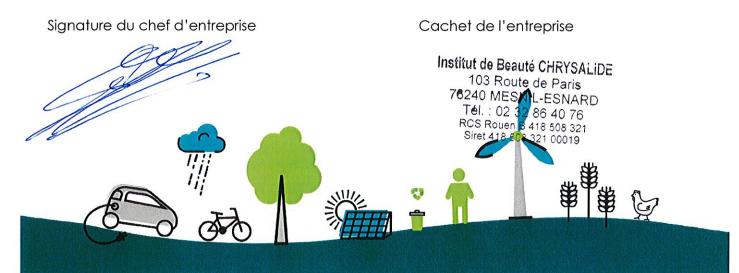
autorise les institutions partenaires (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), **à communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis.

et m'engage à :

- maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label(labellisation valable 1 an),
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à MESMI - ESMAND le MOYILS.













Opération Eco-défis des artisans-commerçants de la Métropole Rouen Normandie

Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : CHRYSALIDE

Nom, Prénom du chef d'entreprise : DENESLE Brigitte

Adresse: 103 Route de Paris

CP: 76240

Ville: LE MESNIL-ESNARD

Tél.: 02.32.86.40.76

Mail: chrysalide.sery@laposte.net

N° SIRET : 418.508.321.00027

Activité : Institut d'esthétique

Date de dépôt du dossier : 04/04/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise

☑ Valérie DUVAL
☐

	Avis du comité de labellisation (réservé au comité)					
ľ	Avis positif					
	Observations éventuelles :					
	Fait à Rouen 1918/04/2019					
	Sianature du Président du comité					



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
	TANKAR PERMIT	Prévention des déchets	Prévention d	les déchets
PRE5	Emballages clients	Utilisation de sacs en papier uniquement, proposition aux clients de ne pas donner de sacs		
	1000 1000 G 1925 G 200 G 2	Gestion des déchets	Gestion de	s déchets
DEC3	D3E	D3E partent en filière agréé dans des bacs spécifiques (mari chef d'entreprise en électricité collecteur agréé) - Tubes de la cabine UV repris par le fournisseur lors de l'entretien		
		Energie Energie	Ener	gie
NE1	Isolation thermique	Locaux isolés, double vitrage, porte automatique		
NE2	Eclairage	Remplacement de tout l'éclairage par des LED (baisse de consommation électrique et durée de vie des ampoules beaucoup plus longue)	3	
NE4	Equipements	Climatisation réversible à double flux dans tout le salon		
NE5	Vitrine et enseigne extérieures	Enseigne lumineuse avec minuterie, fonctionnement uniquement le matin et le soir en période d'hiver pendant les heures d'ouverture, quand il fait nuit - Vitrine sur minuterie pour ne fonctionner qu'aux heures d'ouverture du magasin		
		Eau	Ea	u
		Déplacement - Transport	Déplacement	t - Transport
2A3	Déplacement	Les deux salariées habitent le même secteur et pratiquent le covoiturage		
	Démarche et consommation responsable		Démarche et consommation responsable	
ES2	Produits d'entretien		Passage à des produits d'entretien écolabellisés (achat en supermarché)	